

COMMUNE
1. DE
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

Traverse d'agglomération Rue de Molsheim Rue de Saverne

L'aménagement de la traversée d'agglomération est un dossier important et structurant pour notre village, d'une part il donnera une autre image à notre village, et d'autre part, il impactera fortement nos finances communales.

La consultation pour le prêt bancaire est en cours et le Conseil Municipal validera notre prestataire en février 2013.

L'appel d'offre a été lancé le 4 juillet 2012 et les offres des entreprises ont été remises le 31 juillet 2012.

L'analyse des offres s'effectue sur une estimation fournie par notre Maître d'Œuvre, à savoir le Bureau d'Etude BEREST.



Il n'est pas aujourd'hui possible de fournir un quelconque chiffre selon le code des marchés publics afin de ne pas fausser la mise en concurrence et l'égalité de traitement des entreprises.



L'appel d'offre a été lancé sur 5 lots sachant que la signalisation lumineuse et la Maîtrise d'Œuvre sont attribuées à ce jour.

- Lot 1 : voirie
- Lot 2 : Réseaux secs
- Lot 3 : Espaces verts
- Lot 4 : Contrôle extérieur
- Lot 5 : SPS

Les lots 1 (voirie), 4 (contrôle extérieur), 5 (SPS) sont conformes à l'estimation du Bureau d'étude BEREST, mais à notre grande surprise le lot 2 (Réseaux secs) accuse un dépassement 59.50 % et le lot 3 (espace vert) un dépassement de 20.71 %.

Les sommes en jeu sont considérables et ce dépassement rompt l'équilibre sur les dossiers de subventionnements et nos accords préalable avec l'ensemble de nos partenaires (Conseil Général, pétitionnaires de réseaux...), mais fait aussi augmenter considérablement l'enveloppe financière des travaux.



Dès le départ, le dossier avant consultations a pris un retard de plus de 2 mois lié à des variantes techniques (matériaux, niveau de la chaussée, portance, écoulement des eaux pluviales).

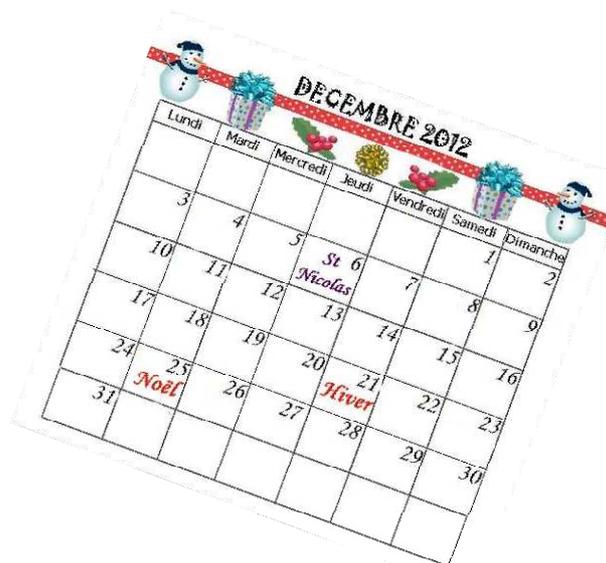
L'ouverture des plis mi-août a demandé une analyse complète recherchant d'une part les causes motivant les plus values et d'autres parts les éléments permettant de réaliser des économies sans dénaturer le projet.

Plusieurs options sont aujourd'hui ouvertes et le Conseil Municipal de décembre 2012 arrêtera les choix techniques et financiers et s'orientera alors soit vers un complément de négociation soit une relance pure et simple de la consultation.

L'aménagement de la traverse sera réalisé quoi qu'il arrive à partir du printemps 2013, mais ce projet devra s'adapter aux exigences techniques et financières de notre Commune. On ne peut ni se permettre un échec technique, ni un endettement qu'on ne pourra rembourser.

En conclusion, le mois de décembre servira à clarifier nos nouvelles orientations techniques et financières, ainsi que d'arrêter les financements et subventionnements.

Enfin, il est aussi important de confirmer que les travaux gaz rue de Molsheim et rue de Saverne sont intimement liés à nos travaux de réseaux et qu'ils avanceront concomitamment.



Pose du réseau GAZ par GAZ de BARR

La liaison gaz entre Molsheim et Soultz-les-Bains a été mise en service fin de cet été.

L'alimentation en gaz de ville de la Commune est bien entamée pour les voiries suivantes :

- Rue de Molsheim : tronçon Allée des Bains – Boulangerie Klugesherz
- Rue Saint Amand (totalité)
- Rue du Marker (totalité)

Les travaux de pose de tubes vides sont en cours et réalisés, pour le compte du GAZ de BARR, par la société SPIE EST.

GAZ de BARR posera dans la continuité de ces travaux les coffrets et raccordera alors ses clients.

Les immeubles situés au 37 rue de Molsheim sont raccordés depuis plusieurs mois au réseau de distribution de GAZ de BARR.

A ce jour, vous êtes nombreux à avoir fait le choix du chauffage au gaz naturel puisque plus de 100 commandes ont été passées (pour les logements individuels, collectifs, ou commerciaux).

Seule ombre au tableau, le report de la pose du tube dans la traversée du village lié aux travaux d'aménagement de la voirie rue de Molsheim et rue de Saverne.

Ces travaux entraînent l'ouverture des chaussées sur les secteurs où les tubes sont inexistantes, sous la forme d'une tranchée d'une profondeur de 80 cm minimum pour des raisons de sécurité.

Cette tranchée accueillera alors un tubage de couleur jaune et après mise en œuvre de la couche protectrice de sable, un grillage avertisseur également de couleur jaune.

Ce tube vide accueillera enfin la conduite PEHD, noir rayé jaune du GAZ de BARR, qui transportera le gaz jusqu'aux futurs clients.

